



Rimouski, le 1^{er} mars 2012

APPUI À MONSIEUR RÉJEAN BEAUDET

Le Syndicat québécois des employés de TELUS, section locale 5044 du SCFP, représente plus de 950 membres répartis dans plusieurs régions du Québec.

En notre nom personnel et au nom de chacun des membres de notre section locale, nous appuyons le confrère Réjean Beaudet, président de la section locale 687 qui, à notre avis, a été suspendu injustement par son Employeur TVA, pour avoir défendu les droits de la journaliste, madame Mélissa François.

La décision de l'Employeur de suspendre le président du syndicat nous semble abusive et démesurée. On ne peut passer sous silence le geste de la direction de TVA envers un de nos collègues qui n'a fait que son devoir de représentation syndicale.

Pour ces raisons, la section locale 5044 du SCFP appuie M. Réjean Beaudet dans sa lutte pour la protection des droits des travailleurs et travailleuses que son rôle d'officier syndical exige.

*Le conseil syndical du Syndicat québécois des employés de TELUS
Section locale 5044 du SCFP*